

Découverte du Mont Saint-Michel durant l'été 2016 par un groupe de jeunes filles accueillies dans un foyer parisien soutenu par la Fondation Notre Dame.



# Devenir

LETTRE D'INFORMATION AUX DONATEURS N°60 Printemps 2017



[www.fondationnotredame.fr](http://www.fondationnotredame.fr)

DANS CE NUMÉRO

## Protéger les femmes victimes de violences

### Entretien

#### **Pourquoi est-il primordial de protéger les plus fragiles, et en particulier les femmes ?**

L'humanité d'une société se mesure à la manière dont elle s'occupe des plus vulnérables. Et en particulier de ceux qui souffrent en silence, des femmes victimes de violences ou de traite humaine. Elles sont prisonnières de situations intenable comme par exemple celle de la prostitution. A l'image de Marie-Madeleine dans les Évangiles, elles ont besoin d'une véritable libération du corps et de l'âme. La Fondation Notre Dame soutient activement de nombreux projets en faveur des femmes en situation de prostitution, pour leur apporter aide et protection et les guider vers un avenir meilleur, car le regard que nous portons sur ces femmes est un regard d'espérance.

#### **Cette année, en 2017, la Fondation Notre Dame va fêter ses 25 ans, est-ce un jubilé pour vous ?**

Oui, 25 ans, c'est un bel âge pour la Fondation Notre Dame, qui est à la fois jeune, et déjà mature, car elle porte des fruits à travers les très nombreuses actions qu'elle mène, concrètement, sur le territoire parisien. N'oublions pas que depuis sa création en 1992 par Mgr Lustiger, la Fondation a eu pour vocation d'aller au-devant des personnes les plus fragiles, souvent rejetées par la société, en apportant son soutien à des associations comme *Aux Captifs*, *la Libération*, qui accompagnent les personnes de la rue ou en situation de prostitution. Car le Christ est venu pour libérer le monde, pour libérer chacun et chacune de nos contemporains. Qu'il nous donne la joie d'être les porte-paroles de ce message d'amour !



Cardinal André Vingt-Trois  
Archevêque de Paris  
Président de la Fondation Notre Dame

E. CASTELIN - SERVICE DE COMMUNICATION - DIOCÈSE DE PARIS

# OFFRIR AUX FEMMES VICTIMES DE LA PROSTITUTION des lieux de vie pour un avenir meilleur



Jocelyne participe à un atelier de couture au Centre Bakhita.

L'enjeu est de taille, car il est question de protéger et d'aider des femmes, souvent jeunes, vulnérables, victimes de violence et d'exploitation et prisonnières de réseaux de prostitution. Peut-on durablement agir sur ces situations com-

plexes, et mettre à l'abri ces jeunes femmes, afin de les aider à aborder une nouvelle vie ? Plusieurs associations œuvrent très concrètement pour trouver des solutions à ce sujet sensible, et enrayer cette spirale négative. Ouvert en 2015 dans le 9<sup>e</sup>, Bakhita est un centre d'accueil destiné aux personnes souhaitant quitter l'univers de la prostitution, qui rassemble actuellement 30 jeunes femmes de 18 à 30 ans venant pour

la plupart d'Afrique, et notamment du Nigéria. Bakhita est un lieu de transition entre le monde de la prostitution qu'elles sont en train de quitter, et un nouveau projet de vie. Espace de libération, ce centre d'accueil porte le nom de Joséphine

Bakhita (1869-1947), ancienne esclave du Darfour devenue religieuse, canonisée par Jean-Paul II en 2000. En les rassurant, en leur redonnant confiance, Bakhita propose à ces jeunes femmes des cours de français, des activités et ateliers pour leur permettre d'accéder sereinement au monde du travail. Dans le 19<sup>e</sup>, le Foyer AFJ a pour mission première, en tant que maison d'accueil, la mise en sécurité des femmes victimes de la traite. Accueillies pour des durées de deux à trois mois, 70 jeunes femmes de 14 à 25 ans sont accompagnées dans leurs démarches et leur insertion professionnelle. Elles sont incitées à renouer avec un rythme de vie réglé et à retrouver une alternance entre le jour et la nuit. La principale difficulté pour les tirer d'affaire est de veiller à ce qu'elles ne soient pas rattrapées par le réseau, ni tentées d'y revenir.

■ Foyer AFJ

➔ SOUTIEN : 51 000 €

■ Aux Captifs, la Libération

➔ SOUTIEN : 30 000 €

## ET AUSSI...



### Fratello 2016 (2)

Évènement exceptionnel, cette rencontre européenne a réuni à Rome 6 000 personnes de la rue et leurs accompagnateurs du 9 au 14 novembre 2016. Grâce au soutien reçu, ce « séjour de rupture » a bénéficié à 183 personnes qui ont pu visiter Rome et le Vatican et vivre une rencontre avec le Pape François.

■ Aux Captifs, la Libération, Paris 5<sup>e</sup>

■ Le Figuier, Paris 4<sup>e</sup>

➔ SOUTIEN : 80 000 €

### Un séjour à Rome pour les plus démunis

Un autre séjour à Rome a été proposé en juillet 2016 à 11 personnes du Quart-Monde en situation d'extrême pauvreté, de 40 à 72 ans. Au programme, visite de la basilique Saint-Pierre, du Colisée, du Forum, et une rencontre avec le Pape François pour lui remettre un message sur leurs conditions de vie difficiles.

■ La Pierre d'Angle

➔ SOUTIEN : 5 000 €

### Le déjeuner des Bernardins (3)

Moment de partage et retrouvailles après le temps fort de Fratello 2016, un déjeuner fraternel et solidaire a été organisé au Collège des Bernardins pour 180 personnes de la rue en situation de grande précarité.

■ Le Figuier, Paris 4<sup>e</sup>

➔ SOUTIEN : 10 800 €

### Le concert de Grégory Turpin pour les personnes fragilisées

A l'occasion de son concert du 27 novembre 2016, Grégory Turpin a souhaité que 400 places soient offertes aux personnes défavorisées : sans-abri et handicapés.

Mission accomplie, avec le soutien de la Fondation Notre Dame, pour ce concert à vocation caritative dont les bénéfices sont aussi en partie destinés à la cause des chrétiens d'Irak.

■ Les Amis de la Première Partie, Paris 20<sup>e</sup>

➔ SOUTIEN : 8 000 €

### Concerts et théâtre pour ceux qui n'y vont jamais (4)

Ce projet a pour mission de donner des places de concert ou de théâtre à des bénéficiaires d'associations caritatives. Ainsi, en 2016, 60 places ont été offertes pour des concerts Gospel et 35 places pour les pièces *Les Derniers Jours de l'Humanité* de Karl Kraus, et *L'Importance d'être Constant* d'Oscar Wilde.

■ Réseau Picpus ➔ SOUTIEN : 2 220 €

### Les séjours à la Bergerie dans l'Aisne (1)

Tout au long de l'année, la Bergerie de Cerfroid, dans l'Aisne accueille les « captifs de la vie moderne » (personnes de la rue, toxicomanes, prostitués, prisonniers, suicidaires...) pour des séjours de « remobilisation » en week-end ou à la semaine. Ces « exclus » viennent s'y reconstruire loin de la ville, en s'occupant du jardin, ou de petits travaux, dans une atmosphère familiale apaisante.

■ Forum Saint-Denis, Paris 1<sup>er</sup>

➔ SOUTIEN : 10 000 €



## UN PATRONAGE en piste

Tout schuss pour les jeunes du nouveau patronage *La Fourche etc*, qui se sont retrouvés à la montagne pour un camp en février !

Un beau projet pour cette association qui a pris un nouvel essor depuis son hébergement par la Maison Saint-Michel, ouverte en septembre 2016. Celle-ci offre en effet des locaux idéaux pour les activités d'un patronage et permet à l'association d'accueillir 30 enfants, trois jours par semaine.

Ce camp, organisé en Maurienne en lien avec la Paroisse Saint-Michel avait pour objectif, outre de faire faire du sport aux



enfants, de favoriser leur attention aux autres, de les aider à grandir, à prendre leur autonomie et s'essayer à la prise de responsabilité en fonction des capacités de chacun.

Le soutien de la Fondation Notre Dame a permis d'élargir la proposition au plus grand nombre. **40 enfants issus de familles en difficulté et âgés de 11 à 16 ans ont pu ainsi participer à ce séjour** qui leur a donné un véritable élan et les incitera à devenir animateurs à leur tour.

■ *La Fourche etc*, Paris 17<sup>e</sup>

➔ SOUTIEN APPORTÉ : 5 010 €



### ET AUSSI...

#### Théâtre de la Camillienne

La salle de théâtre de la Camillienne a pu bénéficier de travaux de mise aux normes obligatoires avec création d'un espace sécurisé pour personnes en situation de handicap, et continuer ainsi à accueillir en toute sérénité un public nombreux dans ce quartier à forte mixité sociale, dont 1 000 jeunes de moins de 18 ans.

■ *La Camillienne*, Paris 12<sup>e</sup>

➔ SOUTIEN : 10 000 €

#### Camp Théâtre à Châteauvert (1)

Un camp théâtre au vert en février, dans un lieu d'accueil spacieux pour accueillir un grand nombre de participants, dont certains bénéficient d'une aide financière. En lien avec la paroisse Notre-Dame de Lorette (9<sup>e</sup>), ce projet a permis à 55 élèves du lycée Jacques Decour de s'investir totalement dans l'aventure théâtrale, autour de l'histoire du roi David.

■ *Groupement des parents d'élèves catholiques du lycée Jacques Decour*, Paris 9<sup>e</sup>

➔ SOUTIEN : 2 500 €

#### Grandes Carrières (2)

Un coup de jeune pour ce centre d'accueil qui peut équiper ses locaux de tables de ping-pong, de filets de volleyball et de paniers de basketball, et bénéficier d'une aide pour les activités du mercredi : danse Capoeira, guitare, arts plastiques...

Ce lieu de vie pour les enfants du quartier est d'une grande aide pour les familles, surtout monoparentales.

■ *Solidarité Jeunesse*

*Grandes Carrières*, Paris 18<sup>e</sup>

➔ SOUTIEN : 8 300 €

#### Alésia Jeunes (3)

Une journée festive pour célébrer joyeusement les 10 ans de la Maison Alésia Jeunes, en présence du Cardinal André Vingt-Trois, et avec le soutien de la Fondation Notre Dame. Cette célébration a permis à ce patronage qui accueille déjà 400 jeunes d'augmenter sa visibilité et de faire

connaître ses nombreuses activités qui vont du foot au langage des signes, et de la couture au hip hop.

■ *Maison Alésia Jeunes*, Paris 14<sup>e</sup>

➔ SOUTIEN : 1 900 €





# DON ISF 2017

Contribution capitale à la collecte pour le programme  
Entraide & Éducation

## RÉDUISEZ VOTRE IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE

Vous le savez sans doute, la Fondation Notre Dame est habilitée à recevoir des dons dans le cadre de la **loi TEPA** (Loi n°2007-1223 du 21 août 2007, art.16, codifiée à l'article 885-0 V bis A du code général des impôts) vous donnant droit à une réduction fiscale à valoir sur votre ISF.

■ **75% du montant de votre don** à la Fondation Notre Dame sont déductibles de votre ISF, dans **la limite de 50 000 €**, ce qui correspond à un don de 66 667 €. (Si vous faites un don à la Fondation Notre

Dame, tout en investissant au capital d'une PME, vous ne pouvez déduire de votre ISF qu'un montant maximal de 45 000€).

■ Le don vient en déduction de votre ISF ou de votre imposition sur le revenu mais ne peut se cumuler sur les deux impôts. Vous pouvez toutefois choisir de **répartir votre don entre ces deux déductions**. Ainsi, si vous n'utilisez pas la totalité de votre déduction au titre ISF, vous pouvez reporter l'excédent non déduit sur votre imposition sur le revenu.



### VOTRE AVANTAGE FISCAL

Vous devez payer à l'ISF	Vous faites un don de...	Vous déduisez de votre ISF 75 %, soit	Vous versez à l'État	Votre effort est de...
1 200€	1 600€	1 200€	0€	400€
13 500€	18 000€	13 500€	0€	4 500€
50 000€	66 667€	50 000€	0€	16 667€

### RÉDUCTION DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU (Rappel)

■ Vous pouvez **déduire 66% de votre don** à la Fondation Notre Dame **de votre impôt sur le revenu**, dans **la limite de 20% de votre revenu net imposable**. Si votre don dépasse les 20% de votre revenu imposable, vous avez la possibilité de **reporter l'excédent pendant 5 ans**.

#### POUR TOUTE QUESTION LIÉE À L'ISF

**Sybille Pinard-Legry**

se tient à votre disposition  
au **01 78 91 91 26** ou par email  
[spinardlegry@fondationnotredame.fr](mailto:spinardlegry@fondationnotredame.fr)

#### QUELLE DATE POUR VOTRE DON ?

Seront déductibles de votre ISF 2017 les dons effectués au profit d'une fondation reconnue d'utilité publique (FRUP) **entre la date de la déclaration N-1 et la date limite de votre déclaration pour l'année 2017**.

#### VOTRE REÇU FISCAL

La Fondation Notre Dame vous transmet votre reçu fiscal **dès réception de votre don**, soit :  
> par email au format PDF  
> par voie postale  
> à disposition sur l'île de la Cité au 10 rue du Cloître Notre-Dame, 75004 Paris.

**SOUTENEZ  
des projets qui  
pourraient être  
les vôtres !**

#### FAIRE UN DON ET PROFITER D'AVANTAGES FISCAUX

- ▶ Si vous êtes assujéti à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, vous pouvez déduire de votre ISF 75 % du montant de votre don dans la limite de 50 000€.
- ▶ Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une déduction à l'impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% du revenu imposable.

*Vous recevrez un reçu fiscal annuel à joindre à votre déclaration d'impôt.*

Vous êtes assujéti à l'ISF			
Votre don	500€	1 000€	2 000€
Réduction fiscale - 75 %	375€	750€	1 500€
Coût réel	125€	250€	500€

Vous êtes imposable au titre de l'IR			
Votre don	50€	75€	100€
Réduction fiscale - 66 %	33€	49,55€	66€
Coût réel	17€	25,50€	34€

#### TRANSMETTRE SON PATRIMOINE À LA FONDATION

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Notre Dame est habilitée à recevoir directement legs, donations et assurances-vie, exonérés des droits de succession.

**Choisir de faire une donation ou un legs à la Fondation Notre Dame, c'est l'assurance d'aider efficacement à la mission auprès des personnes en difficulté, de façon sûre et pendant longtemps.**

Pour plus d'informations et pour recevoir notre **brochure**

- [info@fondationnotredame.fr](mailto:info@fondationnotredame.fr)
- 10 rue du Cloître Notre-Dame, 75004 Paris
- Tél. : 01 78 91 91 90

Reconnue d'utilité publique depuis 25 ans, la Fondation Notre Dame encourage et développe des projets d'entraide, d'éducation et de culture chrétienne. Elle est mobilisée au service de la personne humaine, dans toutes ses dimensions. Avec tous ceux qui souhaitent faire grandir l'homme en lui redonnant confiance et espérance, la Fondation fait fructifier leur engagement et leurs idées. C'est le rassemblement de donateurs qui rend possible l'accompagnement et le financement des projets. La Fondation accueille aussi des fonds individualisés, créés par des personnes physiques ou morales désirant développer leur propre mécénat ([www.fondationnotredame.fr/fondations-privees](http://www.fondationnotredame.fr/fondations-privees)).

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Cardinal André VINGT-TROIS\***, Archevêque de Paris, Président de la Fondation Notre Dame
- **Gilles DENOYEL\***, Vice-Président de la Fondation Notre Dame
- **Mgr Benoît de SINETY\***, Représentant de l'Association Diocésaine de Paris, Secrétaire
- **Gilles BOISSONNET\***, Président du Directoire d'ALTAREA Commerce, Secrétaire Adjoint
- **Thomas CAMPEAUX**, Directeur des Libertés Publiques, Ministère de l'Intérieur
- **Olivier de BODMAN**, Président de l'Association Art, Culture et Foi
- **Dominique de La GARANDERIE**, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris, représentant du Conseil Diocésain des Affaires Economiques, membre de droit
- **Marie-Thérèse HERMANGE**, Ancien Sénateur
- **Mgr Denis JACHET**, Vicair général, représentant de l'Association Charitable d'Education et d'Assistance Sainte-Clotilde
- **Michèle PAPPALARDO**, Conseillère maître à la Cour des Comptes

Retrouvez les membres du Conseil  
d'Administration sur :  
[www.fondationnotredame.fr](http://www.fondationnotredame.fr)

\* Membres du Bureau

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Gilles Denoyel  
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Christophe-Charles Rousselot  
RÉDACTION : Valérie de Maulmin  
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Gaëlle Rault, Sybille Pinard-Legry, Laurence de l'Estoile, Véronique Veber  
Maquette - Edition : Adélaïde de Chevigny  
Imprimé par : DB print - Dépôt légal : ISSN 1258-4940  
Lettre trimestrielle

Prochaine lettre juin 2017

## Bienvenue !

Jusqu'à récemment directeur régional à la Société Générale, Henri Mougenot a rejoint il y a un an la Fondation Notre Dame en tant que conseiller financier bénévole. Membre du comité financier, il est plus particulièrement chargé d'ouvrir la Fondation à de nouvelles opportunités de placement et d'investissement « éthiques » qui se développent en réponse aux besoins croissants de notre société, et d'organiser les rencontres et échanges qui servent cet objectif. Cet engagement lui est inspiré par son adhésion aux valeurs essentielles que porte la Fondation et à son action. Ces valeurs soutiennent également son engagement dans la formation des jeunes et des personnes en reconversion ; il enseigne à Sciences Po Paris et à l'Institut Universitaire de Locarn (Côtes-d'Armor).



HENRI MOUGENOT,  
Conseiller financier  
de la Fondation  
Notre Dame

# 25 ans de la Fondation Notre Dame 2017

Année 2017

### Du 21 mars au 16 juillet

Exposition au Petit Palais : « Le Baroque des Lumières, chefs d'œuvre des églises parisiennes au XVIII<sup>e</sup> ».

- Dans une scénographie soignée, une large place sera réservée aux œuvres encore conservées dans les églises parisiennes qui ont bénéficié, à cette occasion, d'une campagne de restauration.
- Exposition co-organisée par Paris Musées et la Direction des Affaires Culturelles de Paris.
- La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris, sous égide de la Fondation Notre Dame, est partenaire de cette exposition parce qu'elle revêt une grande importance, mettant en lumière un pan majeur de la culture chrétienne.



### Jeudi 27 avril

Troisième partie du séminaire :  
« L'investissement éthique : quelques repères pour agir ».  
Réflexion portée par la Fondation Notre Dame sur les placements financiers à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise.

### Jeudi 18 mai

\* Concert annuel de Musique Sacrée à la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

Au titre de la culture, la Fondation Notre Dame soutient la formation de jeunes boursiers de 18 à 25 ans, membres de la maîtrise de Notre-Dame de Paris, et finance l'accès à leurs concerts pour quelques personnes sans ressources.



\* Tous les donateurs sont invités à ces trois rendez-vous  
Informations : [bmoriniere@fondationnotredame.fr](mailto:bmoriniere@fondationnotredame.fr)

### Dimanche 24 septembre

\* Messe à la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

Commémoration des dix ans de la mort du Cardinal Lustiger, qui fut à l'initiative de la création de la Fondation Notre Dame.

### Mercredi 18 octobre

\* Rencontre avec les donateurs au Collège des Bernardins, sous la présidence effective du Cardinal André Vingt-Trois.

- Présentation de trois projets d'associations.
- Temps de rencontre et d'échange entre les donateurs, le Cardinal et l'équipe de la Fondation Notre Dame.



### Du 25 septembre 2017 au 14 janvier 2018

Exposition à l'Institut du Monde Arabe  
« Chrétiens d'Orient, 2000 ans d'histoire ».

- Cet automne, l'Institut du Monde Arabe consacra une exposition inédite à l'histoire des chrétiens du monde arabe, communément appelés « chrétiens d'Orient ».
- Le parcours retracera l'histoire des chrétiens arabes depuis la naissance du christianisme jusqu'à la situation contemporaine marquée par une diaspora et par l'urgence de préserver un patrimoine matériel et immatériel bimillénaire.
- L'exposition est préparée avec l'association l'Euvre d'Orient.

